

Les Organisations de la société civile (OSC) se démarquent par leur rôle de contrepoids face aux pouvoirs publics, eux-mêmes de plus en plus sujets à contestation dans les nouvelles démocraties. La société civile représente la force permettant d'équilibrer les forces dans la gouvernance au bénéfice de la population, en bravant les multiples défis de l'exercice du pouvoir. Est-elle déjà suffisamment mature pour assurer avec compétence la place du « quatrième pouvoir » en Afrique centrale.



« Face à la tendance aventureuse de l'universalisation du monde qui évolue à double vitesse, l'Afrique n'abandonne pas, au contraire, elle se mobilise. »

La controverse qui existe autour du concept de « société civile » fait surgir un questionnement à propos des thématiques qui dépassent le champ d'action de l'espace public. Comme un effet de mode, la tendance mondiale de se conformer à la logique de la croissance économique, de citoyenneté, ou encore de la démocratie participative a façonné la notion même de « société civile » en Afrique centrale.

Les OSC alors qu'elles recouvrent une grande variété de réalités adulées ou critiquées, sont confrontées aux enjeux mondiaux actuels recouvrant une diversité extraordinaire

d'initiatives dites « *de développement* ». Cette prolifération exponentielle a façonné l'image même des OSC dans les pays en développement,

L'idée de « *société civile* » renvoie alors à une vision éthique de la société articulée autour de l'harmonisation entre intérêts particuliers et bien commun. *Elle peut être reconnue comme l'espace intermédiaire devant exister entre la sphère de l'Etat et la sphère privée* [1]. Elle constitue ainsi une variété d'initiatives telles que des associations, syndicats, mouvements religieux, ordres professionnels ou scientifiques, etc. Ces structures poursuivent des objectifs d'intérêt général qui deviennent incontournables, notamment dans le secteur de la solidarité internationale.

Au-delà de la spéculation sur leur rôle, doit aussi être interrogée la pertinence du débat relatif aux nouvelles structures et mouvements qui revendiquent où se disputent le label de « *société civile* ». Aujourd'hui naissent en Afrique centrale des mouvements qui n'ont pas d'organisation formellement établie ni juridiquement constituées mais qui prennent de plus en plus d'espace dans les débats publics. Ces mouvements « *citoyens* » se constituent de façon spontanée et ne répondent à aucune forme classique de gestion. Des spéculations sur leur genèse, la qualité de leurs membres, les sources de leur financement ainsi que leurs véritables objectifs jugés occultes, alimentent encore les débats. Le seul fait d'être identifiées comme « *organisation de la société civile* » leur semble davantage profitable car ces mouvements citoyens gagnent ainsi en visibilité auprès du grand public. C'est le cas notamment de la *Lucha*, *Filimbi*, le Mouvement « *le Congo n'est pas à vendre* » en RD Congo, des « *Imbonerakure* » au Burundi, etc.

*Selon Poncelet et Pirotte, cette impulsion associative est stimulée, par les agences multilatérales ou nationales de coopération et d'aide, mais aussi par les réseaux d'ONG et d'autres acteurs internationaux, comme des fondations, des universités ou des institutions du Nord* [2] participant à une coopération indirecte et décentralisée. La nouvelle configuration d'acteurs non gouvernementaux en tant que *vecteurs privilégiés de l'action collective pour le développement* que Julie Godin appelle « *ONGisation* [3] » préoccupe sur le plan de la dépolitisation de leurs discours et pratiques.

Critiquées d'une part ou encensées de l'autre, les mutations perpétuelles de *cette notion de "société civile"* ou mieux d'"OSC" impactent dorénavant le tissu social et politique des sociétés africaines notamment en ce qui concerne l'éducation, la pratique de la justice, les médias, l'économie et l'administration publique. Ainsi sont nées des organisations de défense des Droits Humains, de l'environnement, des droits sur l'égalité des genres, etc., dont les visées sont l'amélioration de la qualité des services de base, la répartition juste et équitable des ressources, la participation des populations défavorisées dans la prise de

décisions politiques ainsi que la démocratisation des institutions.

Notons néanmoins que, malgré les quelques similarités des régimes politiques des pays de l'Afrique centrale, on constate toutefois des réalités particulières selon les réalités historiques et culturelles propres à chacun des Etats.

La prolifération d'associations et organisations de la société civile en RD Congo et au Burundi semble être portée de plus en plus par une nouvelle génération de professionnels, privés de perspectives d'emploi ou par d'anciens cadres de la fonction publique qui peinent encore aujourd'hui à leur offrir une place. L'augmentation du taux de chômage pousse aussi la génération montante, pourtant suffisamment qualifiée, à la création d'alternatives.

Ces diverses initiatives, souvent en duplicité avec d'autres structures existantes de la société civile mettent en péril la légitimité représentative de leurs leaders et animateurs·trices. Dans les années 90 existait une Confédération Régionale des ONGs de Développement (CRONGD). Cette structure a éclaté et se sont développées à la place des réalités hétérogènes donnant aux pouvoirs politiques de la région, comme une latitude de se servir "à la carte", le choix de désigner à convenance l'un·e ou l'autre représentant·e comme interlocutrice de prédilection. Devenu fragiles, le passage dans les OSC a aussi constitué pour certaines personnes, une opportunité d'occupation des fonctions politiques : Mgr Marini Bodho ex-président de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) fut Président du Sénat (1998-2017), l'Abbé Malu Malu, d'heureuse mémoire, activiste, fut président de la CENI en 2006, Bahati Lukwebo, actuel Président du Sénat en RD Congo fut président national de la Société civile du Congo (SOCICO) 1992-2010, etc.

A l'instar des gouvernements du Burundi, de la RD Congo et du Rwanda ; les organisations de la société civile (OSC) deviennent de plus en plus des protagonistes sociétaux clés qui apportent de précieuses et significatives contributions dans le processus de réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). On attend d'elles qu'elles jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre, le suivi de l'implémentation des ODD.

Mais quelles sont les conditions requises pour que les OSC soient en mesure de le faire ? La place et l'implication de plus en plus prépondérante de la Société civile se fait sentir dans la problématique du développement de l'Afrique Centrale. Constituera-t-elle un contrepoids politique face aux régimes autoritaires ou sera-t-elle une réponse à la faillite des Etats ? Quelle est alors sa contribution pour l'avènement de la démocratie en Afrique centrale ?

### **La résilience adaptative des OSC en Afrique centrale**

Face à la tendance aventureuse de l'universalisation du monde qui évolue à double vitesse, l'Afrique n'abandonne pas, au contraire, elle se mobilise. La multiplication marquée des structures d'actions citoyennes et mobilisatrices se crée. [Sa jeunesse](#), bien que désœuvrée, trouve à travers des nouvelles technologies et médias sociaux des voies et moyens pour agir. Cette émulation interpelle les acteurs mondiaux et s'impose comme une voie pour que la justice et la solidarité internationales soient des valeurs consignées dans l'architecture économique mondiale.

Les crises africaines contemporaines montrent les différences de contexte par rapport à la période coloniale. La conjoncture africaine actuelle révèle le revers d'un système mondial érigé à partir d'un paradigme nord-centriste. *Sur le plan interne, ces crises traduisent également l'échec d'une culture politique marquée par la déprédation, la corruption et le clientélisme. L'Afrique subsaharienne n'est pas pauvre, elle est appauvrie* [\[4\]](#), dit Aminata Traoré.

L'Afrique semble alors affaiblie parce qu'en perpétuelle recherche d'adaptation dans un système mondial parsemé de normes contraignantes préétablies où les « grandes » puissances ne décèlent pas leur quête de croissance. L'Afrique est aussi appauvrie parce que la plupart de ses dirigeants postcoloniaux ne se sont pas privés, pendant longtemps, de spolier ses ressources en bravant presque toutes les valeurs démocratiques afin de se maintenir au pouvoir. Face à cette répétition de l'histoire, la prise de conscience collective en Afrique centrale s'avère impérieuse. L'action collective s'émule par toute voies même celles non traditionnelles. La pression exercée par les partis politiques à l'époque des luttes pour les indépendances se retrouve supplantée par la force mobilisatrice des mouvements citoyens actuels. Le dynamisme de la société civile trouve sa substance dans la léthargie des services publics de l'Etat. Plus fréquemment aussi, interviennent - comme cela a été le cas au Burundi et en RD Congo ou au Rwanda - des ruptures brusques de la coopération internationale. Les actions des OSC se sont montrées suffisamment remarquables notamment dans le domaine de la santé, l'éducation et l'accompagnement des élections. Quelle est alors leur place au sein de la vie actuelle en Afrique centrale ?

### **Les Organisations de la Société Civile : une alternative sociétale**

En Afrique centrale, la société civile tire sa légitimité politique de la remise en question des formes de l'action publique. Elle s'est montrée [présente](#) pour compléter la carence avérée d'action gouvernementale.

**Au Burundi**, il y a lieu de s'interroger sur la situation de la société civile, plusieurs fois devenue souffre-douleur des pressions et mesures de la communauté internationale, à



l'entrepreneur des acteurs politiques. Les OSC burundaises évoluent dans un contexte politique très complexe. La société reste dépendante, en grande partie, de la générosité des bailleurs internationaux et bilatéraux. [L'accord de Cotonou](#) qui a fixé, en 2010, le cadre de partenariat entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), a permis à la Société civile Burundaise de s'affermir. Mais son élan de dynamisme s'amenuise progressivement à cause des freins établis par le pouvoir public (telles que la censure et l'interdiction de certains médias, la gestion asymétrique des demandes d'autorisation de fonctionnement, etc). La législation y reste également silencieuse quant au soutien financier éventuel de l'Etat. La non-protection des sources et la censure du CNC (Conseil National de la Communication) contribuent aussi à cette limitation importante. Certain·e·s journalistes ont été condamné·e·s pour atteinte à la sécurité de l'Etat et d'autres se sont retrouvé·e·s en exil. L'instauration du Groupe de Coordination des Partenaires « GCP », un cadre légal et officiel, est néanmoins novatrice. Sa mission est la coordination, le suivi et le dialogue avec les partenaires sur les questions de développement et de consolidation de la paix.

**En RD Congo**, plusieurs structures revendiquent la légitimité de représenter la société civile. L'expérience inédite de sa transition politique a été l'œuvre aussi de plusieurs initiatives locales, régionales et internationales. Le dialogue inter-congolais[5], par exemple sans lequel le processus de paix n'aurait pas été possible ainsi que l'implication de la CENCO (Conférence épiscopale nationale du Congo) qui a assuré les bons offices en faveur de l'alternance politique ont définitivement montré que *la contribution de la société civile est incontournable dans la recherche de la paix et de la réconciliation*[6]. La récente proposition de loi sur l'Organisation des élections préconise une présence paritaire composée de 15 animateurs·trices dont 5 pour la mouvance présidentielle, 5 de l'opposition politique et 5 issues des organisations de la société civile. Cela est une marque de reconnaissance institutionnelle des OSC comme actrices à part entière au même titre que les composantes politiques traditionnelles.

**Au Rwanda**, la Société civile s'est plutôt engagée à soutenir le gouvernement en œuvrant plus sur des thématiques transversales : genre, environnement, inclusion sociale des minorités et travail de mémoire. L'installation récente d'une commission tripartite de gestion de l'aide publique (gouvernement, bailleurs et société civile) pourrait alléger [l'influence gouvernementale](#) sur les organisations de la Société civile locales.

Devenues protagonistes de la vie politique et dans l'accompagnement de la démocratie, les OSC en Afrique centrale nécessitent encore une collaboration et un appui solidaire des divers partenaires locaux, régionaux et internationaux.

## **Quel « Partenariat » pour assurer la durabilité des actions de la Société Civile en Afrique centrale ?**

Ces dernières décennies, [les OSC se sont largement professionnalisées](#), et ont de plus en plus investi les processus politiques et techniques. Certaines OSC se sont spécialisées dans des domaines techniques précis, où elles mènent des activités de monitoring ou de lobbying sur certaines thématiques (environnement, enfants-soldats, Droits Humains, élections, ...). Leur importance grandissante pose cependant plusieurs questions autour de leur identité. Comment maintenir une légitimité démocratique dans des environnements politiques délicats ? Elles sont souvent constituées de fait et, rarement, de manière formelle en suivant toutes les étapes légales. Elles s'engagent pour des causes ponctuelles de justice ou de démocratie ou se focalisent sur des questions diverses telles que la réduction des inégalités et la réduction de la pauvreté, le respect des droits humains, l'égalité des genres et la justice climatique.

Notons aussi que [la place de l'Eglise Catholique](#) demeure une référence dans l'accompagnement de la démocratie et dans son implication comme partenaire sociale - éducation, santé et solidarité- dans la région. Récemment la CENCO, en RD Congo vient de lancer [un nouvel appel](#) contre les inégalités sociales, pour la cohésion nationale, la justice et la paix : « ... *Nous recommandons au gouvernement de rééquilibrer les dépenses des institutions proportionnellement aux besoins de la population, de promouvoir des projets de société qui renforcent l'intégration nationale, le respect du cycle électoral, gage de la démocratie, ...* [\[7\]](#) ».

La crise actuelle du coronavirus a permis de révéler une fois de plus la place des OSC et la pertinence du rôle de contrepois que celles-ci devraient jouer dans la vie quotidienne en Afrique centrale. Bousculées par les mesures préventives successives à la propagation du virus : le confinement, déconfinement et ré-confinement, ... les OSC tentent de s'adapter en reconfigurant leurs actions mais aussi, doivent travailler davantage pour ne pas endosser le rôle qui n'est pas le leur et responsabiliser, avec insistance les décideurs politiques comme la CENCO vient clairement de le faire. Les OSC ont besoin du soutien des bailleurs non seulement pour juguler la crise mais aussi, pour qu'une fois la crise passée, la situation devienne meilleure que celle d'avant l'arrivée du Coronavirus.

La communauté des bailleurs oriente souvent le débat sur les véritables causes des inégalités mondiales. Elles conditionne le plus souvent, la continuité des aides par la bonne gouvernance, l'instauration de la démocratie et le respect des Droits humains.

## **L'apport politique de la Société civile en Afrique centrale**

Le droit de libre association s'universalise pendant que des limitations des libertés de la société civile indépendante sont constatées un peu partout dans le monde sous prétexte de lutte contre le terrorisme et défense de la souveraineté gouvernementale. Face à cette situation, *la Commission des droits de l'homme a créé [le mandat sur la situation des défenseurs des droits humains](#) en 2000 qui a été prolongé en 2020 par le Conseil des droits de l'homme dans sa [décision 43/115](#) et sa [résolution 43/16](#).*

Dans un tel contexte, non seulement les OSC ont soit été considérées comme des collaboratrices des gouvernements tant qu'elles allaient dans leur sens, soit *comme des agents de l'étranger, des saboteurs économiques voire même des instigatrices de violences au gré de leurs activités*[\[8\]](#).

Pour être efficaces dans leur rôle, les OSC doivent reconnaître que le combat pour le respect des droits humains a un caractère politique. Le seul fait d'être *apartisan* - de ne soutenir aucun parti politique - ne suffit pas pour être neutre. Aussi, *ce qui place les droits humains à l'intérieur de la sphère politique est la seule adhésion à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*[\[9\]](#). Cette dernière fustige que l'homme ne doit pas être mis dans la condition de devoir se révolter en dernier ressort contre la tyrannie, l'autoritarisme et l'oppression d'un Etat.

*Toute lutte pour la justice sociale serait alors considérée avant tout comme une lutte politique visant à mieux situer les sujets face à leurs droits*[\[10\]](#). L'éducation aux Droits Humains serait, dès lors, une action politique car elle permet la participation des citoyens à partir d'un point de vue éclairé.

Nous avons vu alors en RDC plusieurs leaders émerger de la société civile et devenir des personnalités politiques (le président actuel du Sénat, par exemple, fut l'un des pionniers de la Société civile).

### **Une société civile ouverte au monde Globalisé**

L'environnement international a été transformé, la solidarité internationale doit emboîter le pas et s'adapter à l'évolution sociopolitique du moment. Elle renferme les germes des révolutions présentes et à venir dans les sociétés postcoloniales théoriquement « à démocratiser ». Sera-t-elle déteinte de toute dose hégémonique occidentale ? La solidarité internationale supplantera-elle les critiques la réduisant à la prolongation du paternalisme ?

Les citoyen·e·s belges devraient avoir à l'esprit cette disparité culturelle et la hiérarchie divergente des mœurs afin de mieux appréhender le partenariat de la solidarité

internationale avec les OSC actives en Afrique centrale. Des débats contemporains appellent à [décoloniser la coopération au développement actuelle.](#)

En Afrique centrale, les libertés individuelles et les droits de la personne n'ont pas la même connotation que dans les sociétés du nord. C'est dans cette différence que logent les raisons de la discorde entre la vision des OSC en Afrique centrale et la place de la citoyenne ou du citoyen lambda dans la conscience des gouvernements. Dans cette région, cette place ne doit-elle pas être la même que dans le reste du monde ? Ce qui est substantiel pour le citoyen de l'union Européenne, l'est-il nécessairement aussi en Afrique centrale ? La réciprocité est synonyme de l'appropriation indépendante de la notion de la citoyenneté mondiale et solidaire.

C'est pour toutes ces raisons que les OSC africaines appellent de toutes leurs forces à un changement radical qui dépasse les mesures superficielles proposées par les politiques actuelles de développement. Ainsi constitueront-elles un équilibre politique face aux régimes autoritaires en réponse à la faillite des Etats. Telle est alors leur contribution pour l'avènement de la démocratie en Afrique centrale.

L'OCDE prône également un dialogue inclusif qui reflète la diversité : *L'un des enjeux majeurs consistera à trouver le juste équilibre entre les activités relevant du dialogue panafricain et celles à mener au niveau régional ou national. En outre, il conviendra également d'organiser les activités de façon à y associer des représentants de la société civile*[\[11\]](#) (ONG, syndicats et secteur privé).

Les pistes telles que [l'analyse contemporaine](#) des relations historiques [privilégiées](#) de la Belgique avec l'Afrique centrale ainsi que des exemples d'inclusion participative des syndicats, des mutualités et des grandes ONG dans la conception du plan de réponse face à la crise : « [la coalition Corona](#) » sont inspirantes. L'[expertise](#) et la proximité comme partenaires de solidarité internationale peuvent contribuer à favoriser le renforcement des OSC au Burundi, au Rwanda et en RD Congo.

**Patrick Balemba**

---

[\[1\]](#) MINANI R. et MABALA R., *Vade-mecum de l'acteur de la société civile en République Démocratique du Congo*, Editions CRONGD/RODHECIC, Kinshasa, janvier 2010

[\[2\]](#) Poncelet M. et Pirotte G., *L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure*



*imposée, prolifération empirique*, De Boeck Supérieur, « Monde en développement », LLN, 2007

[3] *ONG, dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ?*, alternative sud, CETRI, 2017

[4] Traoré A., *Le viol de l'imaginaire*, Actes Sud-Fayard, 2002.

[5] Addis-Abeba 2001

[6] Nduwimana F., *Société civile africaine : enjeux et perspectives d'une prise de conscience*, Partenariat Afrique Canada, oct. 2004

[7] Message du 58<sup>ème</sup> Assemblée Plénière de la CENCO : Appel à la Cohésion nationale « Soyons Unis » (21/06/2021)

[8] CETRI, *ONG-Dépolitisation de la résistance au libéralisme*, idem, p. 132

[9] Bromley M. K., *"The International Human Right Law Group: Human right and access to justice in post-conflict environments"* dans Welch C.E., *NGOs and Human Right : promise and performance*, Pennsylvania, University of Pennsylvania Press , 2001

[10] Boulie J., *"Putting the voluntary sector back on map in The development agenda and the voluntary sector"*, *Quarterly Journal of the south African NGO Coalition and Interfund*, 1, 1997

[11] Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ([www.oecd.org](http://www.oecd.org)).